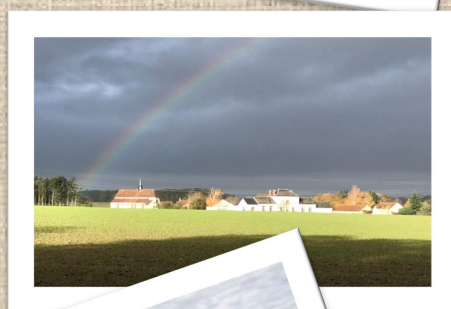


ANNEE 2021

MONTLIARD

BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2022

SOMMAIRE

Mot du maire

Page 2

Budget

Pages 4 à 5

Réalisations municipales

Pages 6 à 7

La compétence scolaire

Pages 8 à 9

Association Parents Elèves

Page 10

Entente Intercom Musique

Page 11

SPANC

Pages 14 à 15

ADAPA

Pages 16 à 17

Informations municipales

Pages 18 à 19

Sentiers communaux et privés

Page 20

Informations pratiques

Pages 21 et 24

Nos cartes Sentiers et chemins

Pages 22 à 23

La fibre optique

Page 25

Vie de la commune

Pages 28 à 34

Les Associations

35 à 37

Histoire

Pages 38 à 40

Hommage

Pages 40 à 42

Récréation

Pages 42 et 44



Mesdames, Messieurs,

Chers Montliardais,

Le conseil municipal et les agents municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos vœux sincères et chaleureux pour cette nouvelle année 2022.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous, vos familles et vos proches, bonheur, prospérité et réussite dans vos projets, mais surtout le maintien en bonne santé pour tous, dans un contexte sanitaire de nouveau très dégradé.

Depuis deux années, chacun d'entre nous doit redoubler d'efforts, de vigilance, de contraintes, quotidiennement dans nos professions, scolarité, loisirs...

Le manque de contacts pour les personnes isolées, l'inquiétude pour les plus vulnérables, l'absence de manifestations, de moments festifs et conviviaux dans nos associations, tous ces faits provoquent irrémédiablement une certaine forme de morosité, d'anxiété voir de découragement et cela est bien légitime. Avec l'arrivée des vaccins, nous espérons tous retrouver une vie plus harmonieuse, mais il faudra compter sur une immunité collective plus forte, sous condition que les variants ne viennent contrarier celle-ci, mais également un maintien et respect impératifs des gestes barrières de chacun.

Cette situation sanitaire ne permettra pas cette année encore de vous convier à la soirée des vœux de la municipalité comme habituellement fin janvier. C'est évidemment une déception car nous apprécions particulièrement cet instant de convivialité.

Nous avons pu néanmoins organiser le buffet du 14 juillet et le repas annuel du CCAS et je remercie tous les participants à ces deux journées durant lesquelles chacun a pu apprécier quelques instants de partage et convivialité retrouvés.

Comme l'an dernier, nous remettons les récompenses pour le fleurissement et les jeunes diplômés aux habitants concernés par courrier lors de la distribution de notre bulletin municipal. Je félicite néanmoins à ce titre les lauréats pour leur contribution à l'embellissement de notre village ainsi que nos jeunes étudiants ayant obtenu leurs diplômes et auxquels j'adresse pleine réussite dans la continuité de leurs projets.

Vous pourrez prendre connaissance dans ce bulletin des travaux réalisés durant l'année 2021. Création d'un point d'eau au cimetière, réfection du monument aux morts, plantations de massifs divers sur le terrain communal et aux abords de la salle des fêtes, pose d'une alarme dans les locaux de la mairie, salle des fêtes et atelier municipal afin de sécuriser les lieux et d'assurer la mise en conformité.

Le remplacement des convecteurs de chauffage et des luminaires vétustes, au sein de la mairie, par des systèmes plus performants et économiques a également été réalisé. Enfin, l'ensemble des illuminations festives de fin d'année a été renouvelé via une solution de location avec entretien sur 5 ans.

Ces investissements ont en grande partie été subventionnés à 55% par le Conseil Départemental, que je remercie pour sa volonté de soutien aux communes à faible population par le biais de subventions sur les investissements plafonnées à hauteur de 20 000 euros annuel. Pour les travaux sur le monument aux morts, nous avons également bénéficié d'une subvention de 20% du Souvenir Français que nous remercions vivement.



Pour 2022, le conseil municipal va poursuivre le projet de réalisation de réserves incendie sur les secteurs dépourvus, projet déjà engagé et en réflexion en 2021.

Un programme de réfection et d'entretien sur les portions de voiries communales les plus dégradées sera également lancé au printemps pour réalisation à l'été prochain.

Nous terminerons les travaux de réfection des grilles au pourtour du monument aux morts ainsi que du portail d'entrée du cimetière.

Comme je vous l'avais signifié lors de notre mandat précédent, la municipalité continue d'œuvrer, en priorisant et en lissant ses opérations pour ses projets d'investissements et d'entretien toujours dans l'objectif de maintenir un équilibre budgétaire viable pour notre commune, et ce, par l'obtention d'un subventionnement maximal et d'autofinancement afin de préserver les taux d'imposition de ses habitants.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des agents municipaux pour leur professionnalisme et leur implication au bénéfice de notre collectivité ainsi qu'aux élus qui œuvrent dans l'objectif de l'intérêt général .

Je remercie également tous les membres de la commission du CCAS pour leur dévouement, notamment d'avoir assuré la distribution des colis de fin d'année pour nos aînés n'ayant pu participer au repas annuel d'octobre.

J'adresse mes encouragements aux membres d'associations, hélas toujours contrariés par l'incertitude dans l'organisation de manifestations.

Ils aspirent tous néanmoins à reprendre leurs activités d'animation de notre village et vous accueillir comme ils aiment et savent le faire.

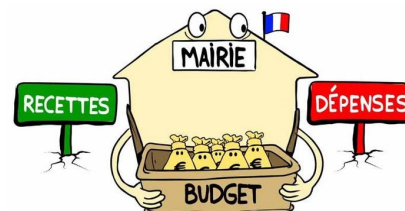
Souhaitons leurs de tout cœur de pouvoir vous proposer de bons moments de partage et bonheur au plus vite. Vous pouvez prendre connaissance des dates retenues dans ce bulletin.

Je termine en remerciant vivement l'ensemble des membres de la commission communication et les différents acteurs qui ont contribué à l'édition de ce bulletin municipal, visant à vous retracer nos principales réalisations et projets ainsi que pour vous informer et vous guider au mieux dans vos différentes démarches.

Je vous souhaite une très bonne lecture et vous renouvelle à toutes et tous, mes vœux les plus sincères et cordiaux. Prenez soin de vous.

Bien Cordialement,

Didier BEAUDEAU



Dépenses de fonctionnement 2020	Montant	Recettes de fonctionnement 2020	Montant
Charges à caractère général	51 401,40 €	Excédent de fonctionnement reporté 2019	96 509,80 €
Charges de personnel	47 493,81 €	Atténuations de charges	133,83 €
Atténuation de produits	13 549,47 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 128,90 €
Dotation aux amortissements	624,79 €	Impôts et taxes	140 308,96 €
Autres charges de gestion courante	64 650,40 €	Dotations, subventions et participations	46 508,93 €
Charges financières	2 332,70 €	Autres produits de gestion courante dont Revenus des immeubles	980,60 €
Charges exceptionnelles	200,00 €	Produits exceptionnels	308,57 €
Dépenses de Fonctionnement 2020	180 252,57 €	Recettes de Fonctionnement 2020	285 879,59€
Excédent de fonctionnement 2020	105 627,02€		
Total des dépenses de fonctionnement 2020	285 879,59 €	Total des recettes de fonctionnement 2020	285 879,59 €

TAUX D'IMPOSITION TAXES D'IMPOTS DIRECTS 2021

ZOOM SUR

Les taux de fiscalité directe locale 2020, étaient les suivants :

Taxe d'habitation 7,38 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties 10,30 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties 33,20 %

A compter de 2021, la collectivité ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales hormis celle des résidences secondaires. Elle ne percevra plus que le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe d'impôts directs foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Le taux de la taxe d'habitation est figé à son niveau de 2019 pour les impositions de 2020, 2021 et 2022. Néanmoins, la loi 2019-1479 prévoit que la perte de taxe d'habitation sur les résidences principales soit compensée à l'euro près pour les communes.

Dépenses d'investissement 2020	Montant	Recettes d'investissement 2020	Montant
Remboursement emprunt	9 317,26 €	Excédent reporté 2019	40 107,54 €
Cession du droit d'utilisation des logiciels	1 501,20€	Amortissement des immobilisations	624,79 €
Réseaux de voirie : Buses Route de Nesploy	3 440,39 €	Fonds de compensation de la TVA	6 885,74 €
Autres réseaux : éclairage terrain de pétanque et parking salle des fêtes	8 039,64 €	Taxe d'aménagement	205,29 €
Autres installations, matériel et outillage technique	877,08 €	Subvention DRAC	1 696,00 €
Matériel de bureau et informatique	1 909,20 €	Subvention Département	9 523,50 €
Mobilier : Armoire forte	4 016,53 €		
Autres matériels : borne désinfection, horloge astronomique, vidéoprojecteur, ...	1 447,61 €		
Dépenses d'Investissement 2020	30 548,91 €	Recettes d'investissement 2020	59 042,86 €
Excédent d'investissement 2020	28 493,95 €		
Total des dépenses d'investissement 2020	59 042,86 €	Total des recettes d'investissement 2020	59 042,86 €

LES IMPOTS

Comme chaque année, le conseil municipal s'appuie sur la prévision des dépenses et des recettes pour voter le taux d'imposition.

Après avoir procédé à la prévision de l'ensemble des dépenses et des recettes 2021, il décide, cette année encore **de ne pas augmenter** le taux d'imposition des taxes d'impôts directs 2021 à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties 10,30 % (à laquelle s'ajoute le département 18,56 % soit 28,86 %)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties 33,20 %

Depuis 2012, la municipalité a le souci de préserver, autant qu'elle le peut, le pouvoir d'achat de ses habitants en figeant ce taux.

NOS REALISATIONS MUNICIPALES



Dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), notre commune a dû mettre en œuvre un dispositif de protection des bâtiments, préservation des documents et des données informatiques.

Un budget de 10 805,23€ a été consacré portant sur :

- L'acquisition d'une armoire forte permettant de stocker les documents importants et confidentiels et les registres de la commune,
- Une boîte à clés sécurisée contenant les clés de l'ensemble des bâtiments communaux,
- Une alarme sécurisant l'ensemble des bâtiments communaux tels atelier, salle des fêtes, secrétariat et mairie.

LA SECURITE COMMUNALE

Au-delà de ces équipements, des dispositions de sécurité informatique ont été mises en œuvre pour permettre la protection des données personnelles et informations communales.

Ainsi, l'utilisation des données à caractère personnel et la parution des coordonnées dans des supports tels bulletin, lettre d'informations et tout document qui le nécessite sera conditionnée par l'accord des personnes concernées.

Cela assure un contrôle sur les données, en permettant :

- de comprendre le traitement qui sera fait des données personnelles
- de choisir sans contrainte d'accepter ou non ce traitement
- de changer d'avis librement.

Tout simplement, nous avons besoin du consentement de chacun. Une mention explicite sera ajoutée sur tous les documents qui nécessitent l'accord.

ILLUMINATIONS FESTIVES

Il devenait nécessaire de procéder au remplacement des illuminations, certaines étant hors service. L'étude des différentes propositions, nous a amené à privilégier la location.

La société ISI ELEC a été retenue. Un contrat de location sur 5 ans a été établi **pour un montant total de 9 881,62€ soit 1 919,90€ par an.**



DECHETTERIE

DECHETS POUVANT ETRE DEPOSES :

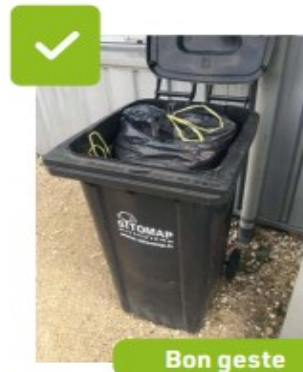
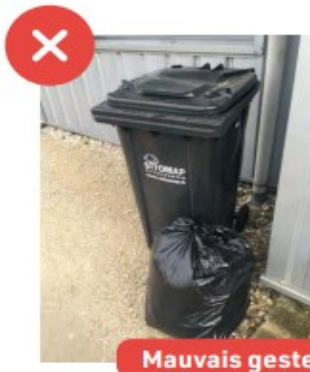
- ❑ Les cartons
- ❑ Le bois
- ❑ Les déchets verts
- ❑ Le papier
- ❑ Le verre
- ❑ Le tout-venant
- ❑ Les gravats
- ❑ La ferraille
- ❑ Les piles
- ❑ Les cartouches d'encre
- ❑ Les lampes
- ❑ Les batteries
- ❑ L'huile de vidange
- ❑ Les déchets dangereux
- ❑ Les déchets électriques (D3E)
- ❑ L'huile végétale de friture
- ❑ Les radiographies
- ❑ Les capsules Nespresso®

DECHETS INTERDITS :

- ❑ Les ordures ménagères
- ❑ Les cadavres d'animaux
- ❑ Les déchets organiques putrides
- ❑ Les produits radioactifs
- ❑ Les déchets explosifs
- ❑ Les médicaments
- ❑ Les déchets d'activités de soins
- ❑ Les pneus de tout type
- ❑ Les carcasses de voiture
- ❑ Les produits à base d'amiante
- ❑ Les bouteilles de gaz



BONNES PRATIQUES



► PAS DE SAC AU SOL

Les ordures ménagères se mettent en sacs poubelles

- Les sacs poubelles se mettent exclusivement dans les bacs à ordures ménagères
- Les sacs au sol ne sont pas collectés



► UN GESTE SIMPLE

LES POIGNÉES DES BACS SE TOURNENT VERS LA VOIE PUBLIQUE

Pour chaque collecte, orientez les poignées de vos bacs vers la route. **À quoi ça sert ?**

À préserver la santé du ripeur* qui manipule environ 700 bacs par demi-journées. Les torsions du poignet sont à éviter car elles peuvent entraîner à long terme une maladie professionnelle telle que les troubles musculo squelettiques.

*ripeur ou éboueur : termes qui désignent la personne qui se situe à l'arrière du camion poubelle, et qui collecte les déchets.

Vos vieux meubles ont un avenir

Avec le programme Éco-mobilier

Prochainement dans les déchèteries de Sermaises et Beaune la Rolande.

BENNE MOBILIER

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles qui peuvent être déposés dans la benne mobilier, quels que soient le type, le matériau, l'état.

CHAISES

SIÈGES ET REMBOURRÉS

CUISINE

LITERIE

JARDIN

MEUBLES

NOUVEAUTE

Tous les meubles sont acceptés quelque soit les matériaux et l'état. Même démontés.

Les couettes et les oreillers pourront également être déposés.

Les déchets bois non mobilier sont interdits tels porte, parquet, charpente... et les objets de décoration lampa-daire, cadre photo, miroir ainsi que les équipements de loisirs parasol, jeux d'extérieur, bacs plastiques...

Les apports professionnels

- La déchèterie, équipée d'une benne éco-mobilier, et qui accepte les apports de professionnels, reçoit les titulaires d'une carte pro dans les conditions habituelles d'ouverture et de dépôt de la déchèterie.
- Le professionnel présente une carte pro fournie par Éco-mobilier*
- Les apports sont gratuits pour les professionnels (pas de facturation par la déchèterie)

*La carte pro est fournie gratuitement par Éco-mobilier sur simple demande. Contactez le 0811 09 68 70 (service 0,05 € / appel + prix appel) ou rendez-vous sur eco-mobilier.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site www.sitomap.fr

4 avril 2022 changement des habitudes de tri

Au printemps 2022, les consignes de tri pour les poubelles jaunes vont changer. De nouveaux emballages vont s'inviter dans ces poubelles : boîtes à œufs, sacs plastiques, pots de yaourts, paquets de chips et de surgelés, capsules de café et aluminium.

Précisions importantes : il sera inutile de laver les emballages, juste bien les vider. Il faudra les déposer en vrac et surtout pas les imbriquer.

Les déchets seront forcément plus importants, d'où la nécessité d'une poubelle jaune plus grande. Un nouveau litrage de bac va apparaître (180 litres). Les habitants devront en formuler la demande.

Dans les mois à venir une communication auprès des 40 000 foyers qui dépendent du SITOMAP, va être mise en place. Ils recevront un courrier explicatif sur ce changement de tri. Un mémo tri sous forme d'autocollant sera apposé sur le couvercle du bac jaune.

Par ailleurs, la fréquentation des déchetteries « explose ». De nouveaux horaires vont venir s'ajouter dans différents sites dont celle de Beaune La Rolande qui pourrait être ouverte également le mardi matin. Une communication sera faite à ce sujet prochainement.

L A COMPÉTENCE SCOLAIRE

BILAN D'ACTIVITE 2020 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTERET SCOLAIRE (extrait)



Ecole maternelle Georges COSSON

LES CHIFFRES CLES

- 173** Enfants accueillis pour l'année scolaire 2020/2021 soit une baisse de 7% par rapport à l'année précédente (186)
- 31** Enfants hors commune membre du syndicat, sont scolarisés au SIIS soit 18%.
- 123** Enfants ont bénéficié de la restauration scolaire en 2020 soit 12 584 repas servis sur l'année.
- 834** Factures de restauration éditées en 2020.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Odile COUILLAUT

Vice-Présidents : Marie-Thérèse POMMIER, Didier BEAUDEAU

Secrétaire : Jean-Marie DESBOIS

Membres : Laurent BELLOEIL, Julien CHARRIER, Isabelle DE SA, Sylviane GRILLON, Philippe CHESNOY, Sylvie TESSIER, Charles BERTRAND, Mathieu DESJARDIN.



	SEPT 2018	SEPT 2019	SEPT 2020
Enfants qui mangent tous les jours	3.60€	3.60€	3.65€
Enfants qui mangent régulièrement 1 ou 2 fois par semaine	4.25€	4.25€	4.35€
Enfants repas exceptionnels	6.20€	6.20€	6.30€
Enseignants	6.60€	6.60€	6.70€



LA PARTICIPATION DES COMMUNES MEMBRES 2020/2021

	FONCTIONNEMENT	REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	TOTAL
BOISCOMMUN	175 801.19€	33 390.19€	209 191.38€
CHEMAULT	41 567.31€	6 931.69€	48 499.00€
MONTBARROIS	31 284.23€	5 562.98€	36 847.21€
	248 652.73€	45 884.86€	294 537.59€



La compétence scolaire a été reprise par la Communauté de Communes Pithiverais Gatinais. Sa gouvernance et son mode de fonctionnement seront déterminés dans les mois qui viennent pour une mise en œuvre au 30/06/2022.

L A COMPETENCE SCOLAIRE

BILAN D'ACTIVITE 2020 DE LA BIBLIOTHEQUE



Ecole élémentaire Michel GRILLON



- Nombre de jours annuels d'ouverture : 130 jours
- Nombre d'heures d'ouverture annuelles : 352 heures
- Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire au public : 8 heures

FOND

- Pour les adultes 3 540 dont 2 165 en fond propre
- Pour les enfants 2 387 dont 1 378 en fond propre
- Abonnements adultes 5 / enfant 1

INSCRIPTIONS

0 à 14 ans : 140
 15 à 64 ans : 35
 +de 64 ans : 40

dont 41 nouveaux inscrits

- 32 de 0 à 14 ans,
- 7 de 15 à 64 ans,
- 2 de + de 65 ans.

PRETS AUX ADHERENTS	ENFANTS	ADULTES	TOTAL
LIVRES	967	811	1 778
PERIODIQUES	80	91	171
DOCUMENTS SONORES	32	35	67
VIDEOS	72	49	121



Bibliothèque intercommunale de Boiscommun

1 faubourg Boissin 45340 BOISCOMMUN
 Tél 02 38 33 80 67 biblio.boiscommun@wanadoo.fr
 Ouverture au public : **présentation du pass sanitaire**
 Mercredi 10h00 à 12h00
 Vendredi 14h30 à 18h30
 Samedi 10h00 à 12h00
Possibilité de « click and collect »

L'APE Association des Parents d'Elèves

regroupe des parents d'élèves qui se mobilisent pour organiser diverses manifestations locales.

(Carnaval, bourse aux jouets, boum...).

QUI SOMMES-NOUS ?

Présidente : Karine, maman de Nohlan (CM1)

Angélique, maman de Kessy (CM2)

Marine, maman de Lise (CP) et Quentin (CM1)

Mélanie, maman de Casey (GS) et Chazz (CE1)

L'APE Les Canailles a déjà financé

- En maternelle

Plusieurs équipements de motricité et un iPad

- En élémentaire

Un vidéo-projecteur, une TV, un lecteur DVD et l'intégrale des DVD « C'est pas sorcier »

- Achat de peintures pour réaliser les tracés extérieurs dans les cours des écoles (marelle, marelle trio, serpent numérique, ...)

- Location des structures gonflables à chaque kermesse

Mail : lescanailles.boisco@gmail.com



Ape Les Canailles

Les Canailles

c'est...

APE



Seul on va plus vite,
Ensemble on va plus loin !

COMMENT NOUS AIDER ?

Ponctuellement ou régulièrement

- En préparant des gâteaux ou des crêpes qui seront vendus lors des manifestations,

- En aidant à la mise en place et au rangement lors des différentes manifestations,

MANIFESTATIONS PREVUES

2021-2022

- 25/11 Assemblée Générale

- 28/11 Bourse aux vêtements, jouets et puériculture

- 13/03 Bourse aux vêtements, jouets et puériculture

APE « Les Canailles »

25 rue de l'Hôtel de Ville - 45340 BOISCOMMUN - 06 75 04 19 36

E NTE NTE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

L'école de musique du Beaunois qui clôtur e l'année avec un bilan à l'équilibre, pourra donc poursuivre ses activités avec optimisme. Les communes participantes n'auront pas à augmenter leur participation financière l'année prochaine.

Il faut savoir que chaque commune, participe en fonction du nombre de personnes adhérentes à l'Ecole de musique.

La CCPG a fait part de son intention de ne plus gérer les comptes de l'Ecole. C'est donc, la mairie de Beaune la Rolande qui s'en chargera cette année 2022.



REPARTITION DES ELEVES PAR COMMUNE

	ELEVES	FAMILLE
AUXY	6	5
BARVILLE	0	0
BEAUNE LA ROLANDE	13	11
BOISCOMMUN	1	1
CHAMBON	3	2
GAUBERTIN	2	1
JURANVILLE	4	2
MONTLIARD	3	2
NANCRAY	4	2
NIBELLE	7	4
SAINT LOUP DES VIGNES	1	1
TOTAL ENTENTE	45	32
DADONVILLE	1	1
TOTAL GENERAL	46	33

BILAN RENTREE 2021 / 2022

46 élèves répartis selon les disciplines suivantes :

Piano 15 élèves dont 3 adultes

Guitare 10 élèves dont 1 adulte

Batterie 9 élèves

Accordéon 1 élève

Formation musicale 32 élèves

Eveil et initiation musicale 10 élèves

DISCIPLINE - Enfant	Entente				Hors Entente	
	TARIF 1	NB Elèves	TARIF 2	NB Elèves	TARIF 1	NB Elèves
EVEIL /INITIATION	139	6	97	4	209	
FM seul	172	1	120	1	258	
FM + INSTRUMENT	387	21	271	8	580	1
DISCIPLINE - Adulte (+25 ans)						
FM + INSTRUMENT	695		487		1043	
FM + 2 instr	1219		853		1829	
Formation instrumentale	525	4	367		786	



Dates des manifestations prévues pour 2022 (sous réserve des mesures sanitaires)

Heure musicale à l'école de musique :

samedi 26 mars 2022 et jeudi 12 mai 2022

Audition fin d'année : dimanche 12 juin 2022 (lieu à déterminer)

CHIFFRES CLES

BILAN D'ACTIVITE 2020 (extrait)

1455 Clients desservis en 2020, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'année 2019

180 414 m3 livrés au réseau d'eau potable du SIAEP de Boiscommun

143 858m3 de facturés en 2020

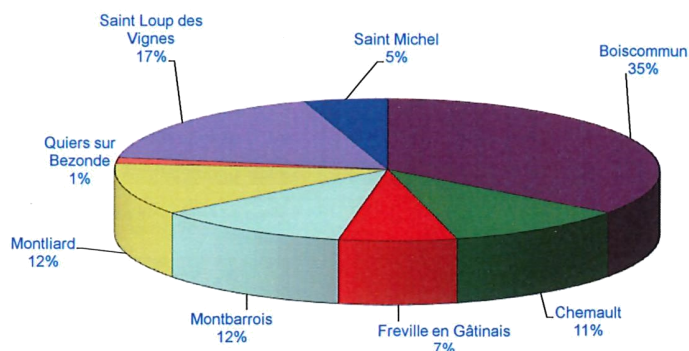
100% De conformité de l'eau distribuée



PRIX DE L'EAU

2019/2020 1.05€ pour l'ensemble des communes membres

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ABONNÉS 2020



QUALITE DE L'EAU

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2019	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2019	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020
Microbiologie	12	0	12	0
Paramètres physico-chimiques	12	0	12	0

Analyses	Taux de conformité exercice 2019	Taux de conformité exercice 2020
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	100%

Ce service de vidange permet aux usagers de bénéficier d'un tarif de groupe. **L'économie réalisée est au minimum de 30 à 40% pour une installation par rapport à une demande individuelle faite à un prestataire.**

LES TARIFS

Les modalités proposées

Si vous souhaitez bénéficier de ce service d'entretien, il vous suffit de remplir un bon de commande disponible :

- Sur le site internet www.pithiveraisgatinais.fr
- Dans votre mairie ou au siège de la CCPG
- Par demande téléphonique au **02 38 33 92 68**
- Par mail : contact@pithiveraisgatinais.fr

Ce bon doit être remis daté et signé.

Pour toute demande transmise au SPANC avant le 10 de chaque mois, une intervention sera programmée entre le 20 et le 30 du même mois. Entre le 12 et le 16 du mois, l'entreprise SOA Pithiviers prendra contact directement avec l'utilisateur pour convenir d'un rendez-vous.

Les interventions dites « urgentes » seront traitées sous 48h, hors week-end et jours fériés, après réception du bon de commande par l'entreprise.

Détails des prestations	Tarifs
Prestations vidanges	
Vidange, curage et nettoyage des installations de prétraitement (< 3000 litres)	233.75€
Prestations optionnelles (y compris les frais de gestion de 10%)	
Plus-value par tranche de 1000 litres	+ 40.15€
Plus-value pour dégagement (pour temps passé > 10 mn)	+ 57.20€
Plus-value pour curage de canalisations situées après le traitement (par ml)	+ 2.20€
Plus-value pour la vidange d'un poste de relevage	+ 34.45€
Plus-value intervention en urgence (sous 48h, hors week-end et jours fériés)	+ 34.45€
Prestations optionnelles	
Minimum de facturation (déplacement sur site avec impossibilité de réaliser la prestation de base) en lieu et place de la prestation de base	57.20€



Le SPANC de la CCPG, par l'intermédiaire du Trésor Public, enverra une facture, après service rendu, à l'ensemble des usagers ayant bénéficié de cette prestation.

La vidange doit être effectuée par une personne agréée par la Préfecture du Loiret. La liste est disponible sur : www.loiret.gouv.fr

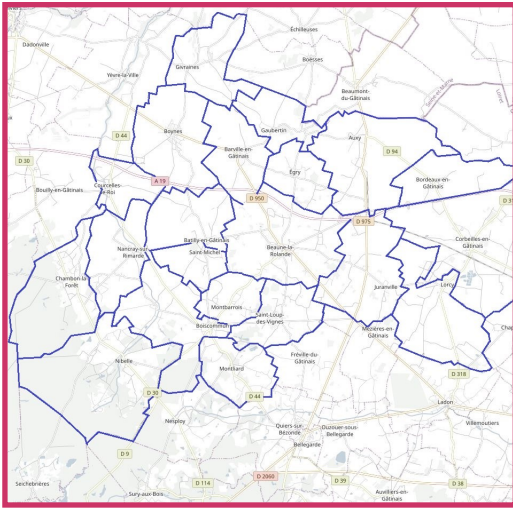
VOTRE CONTACT À LA CCPG :

Laurent WEBER, Technicien
SPANC 3, bis rue des Déportés
45340 BEAUNE-LA-ROLANDE

Tél. 02 38 33 92 68



DAPA Association d'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées de Beaune La Rolande



L'Association couvre les 18 communes du Beaunois et quelques villages aux alentours : Boynes, Corbeilles en Gâtinais, Givraines et Gondreville la Franche. Chaque commune est membre de droit de l'association. A ce titre, 2 représentants sont nommés (1 titulaire et 1 suppléant) qui font partie du Conseil d'Administration.

Une assemblée générale est organisée annuellement afin de présenter le rapport moral et financier de l'année écoulée.

Pour Montliard :

Titulaire : M. Philippe DRIARD
Suppléante : Mme Martine GUILLET

Président :	M. Philippe	DRIARD
Vice-Présidente :	Mme Bernadette	DURAND
Trésorière :	Mme Liliane	PERICAT
Secrétaire :	M. Thierry	SURATEAU

LE BUREAU



4 personnes à temps complet :
Responsable d'entité : Mme Véronique GARNIER
Responsable de secteur : Mme Isabelle HUET
Secrétaire : Mme Laura LABSOLU
Comptable : Mme Sarah LEONACHE

43 salariés
La plupart à temps partiel

LE PERSONNEL

Accompagnement à domicile des personnes en perte d'autonomie, en retour d'hospitalisation, personnes souffrant de handicap ou malvoyantes.

Aide aux aidants familiaux qui ont besoin d'être soulagés.

Aide à la toilette, à l'habillage, à l'alimentation, à la prise de repas ou de médicaments.

Accompagnement et aide dans les tâches domestiques (courses, préparation des repas).

Entretien du linge, repassage.

Aides dans les démarches administratives.

Service de portage de repas à domicile 7/7.

Capacité à intervenir en urgence. (sortie d'hospitalisation)

Rendez-vous médicaux (avec véhicule personnel des Aides à domicile)

FONCTIONNEMENT



DAPA

Association d'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées de Beaune La Rolande

Au 31/12/2021, ce sont 57 100 interventions dispensées auprès des personnes pour un total de 43 276 heures et 9 754 repas facturés.

Pour Montliard : 242 repas livrés pour un seul bénéficiaire et 580 heures d'intervention pour 8 personnes.

Tel que prévu l'association a :

- renouvelé, en location longue durée, le véhicule isotherme de portage des repas,.
- modernisé, son réseau téléphonique avec un nouveau standard d'accueil.

REALISATIONS 2021

Nouveau

Mondial assistance en télésurveillance

La téléassistance est une présence discrète qui permet aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles en toute sécurité.

Les proches et la famille sont ainsi rassurés car ils savent que les personnes seront rapidement secourues en cas d'urgence et qu'ils seront prévenus.

Prenez contact avec l'association pour obtenir toutes les informations à ce sujet

Afin de mieux vous accompagner et permettre le maintien à domicile des personnes, l'association souhaite investir dans un véhicule de transport adapté aux personnes à mobilité réduite et fauteuils roulants.

Cette démarche pourrait permettre de transporter les personnes pour leurs déplacements personnels tels courses, visite à un proche , sorties récréatives....

PROJETS 2022

Pour contacter l'Association

ADAPA du BEAUNOIS
1, mail ouest
45340 BEAUNE-LA-ROLANDE
Tél. : 02 38 33 30 83

E-mail : adapa-beaune@wanadoo.fr

N

OS INFORMATIONS MUNICIPALES



ELAGAGE - BUSAGE

Nous remercions tous ceux qui ont fait le nécessaire pour répondre à notre sollicitation afin d'élaguer les haies, les arbres et / ou réparer les regards dans les champs. Néanmoins, il reste encore quelques travaux de ce type à effectuer par certains d'entre vous. Nous comptons sur vous.

Nous souhaitons que chacun d'entre vous soit vigilant à cet entretien tout au long de l'année afin de respecter le cadre de vie de tous et préserver au mieux l'environnement.

C'est pourquoi ,

nous sommes mobilisés :

- en tant que riverain et / ou propriétaire.

Nous sommes soucieux d'élaguer régulièrement les arbres, arbustes ou haies proches des routes, voies communales et chemins ruraux, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation, ne masquent pas la visibilité en intersection de voirie, n'empiètent pas sur les lignes téléphoniques en créant un dysfonctionnement.

- en tant que cultivateur.

Nous sommes vigilants à l'état des plaques de ciment des regards (couvercles cassés ou inexistantes, regards détériorés) en bordure de nos champs. afin de permettre aux promeneurs avec leurs chiens et randonneurs de profiter de notre campagne en toute sécurité.

Petit rappel des bonnes pratiques :

Les distances à respecter pour les plantations

Vous avez la possibilité de planter des arbres, des haies, des arbustes, des arbrisseaux ou tout type de plantation sur votre terrain. En revanche, si vous souhaitez les disposer à **proximité de la propriété de votre voisin**, vous devez respecter certaines règles.

D'une manière générale, lorsqu'une plantation mesure **moins de 2 mètres de hauteur**, vous ne devez pas la planter à moins de **0,5 mètre** du terrain voisin. Si au contraire **sa hauteur est supérieure à 2 mètres**, il faudra respecter une distance d'au moins **2 mètres**.

RECOMPENSES AUX DIPLOMES



Bon d'achat de 50€ auprès de la SA GIBIER offert par la Municipalité aux nouveaux diplômés, pour récompenser l'effort et l'investissement

Sarah MONTOUILLOUT BTS Biotechnologies

N OS INFORMATIONS MUNICIPALES

FLEURISSEMENT

RECOMPENSES COMMUNALES

Comme chaque année, la Municipalité récompense les habitants qui contribuent à embellir notre commune en fleurissant les habitations.

Recevront cette année un bon de 50€ auprès des Pépinières Asselin de Quiers sur Bezonde :

Mme Ewa TABACZYNCA
Mme Odile DRIARD
Mme Odile ROUSSEAU
M Marcel BARREAU
Mme Ségolène BERTHAULT
Mme Michèle SINIC
Mme Isabelle MARLET
M Jean PAUPHILLAT



Retrouvez sur internet le palmarès 2021: <https://shol.fr/>

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

En 2020, un montant de 2 193€ avait été alloué par le conseil départemental, dans le cadre d'une grande opération de soutien aux professionnels de la filière horticole et pépinière.

La commande faite auprès des Pépinières ASSELIN a permis d'embellir notre village, dans le bourg et aux abords de nos bâtiments communaux.



Compte tenu de la détérioration des chemins de notre commune par des véhicules motorisés, un arrêté municipal interdit désormais la circulation de ces véhicules type 4x4, quad, motocross sur les chemins ruraux de notre village.

Cette interdiction de circulation n'est pas applicable aux propriétaires ou exploitants agricoles de parcelles riveraines.

Les randonneurs, promeneurs pourront continuer d'emprunter ces chemins de randonnées pédestres en toute tranquillité et sécurité.

Vous pouvez prendre connaissance de l'intégralité de cet arrêté sur notre site internet

<https://www.montliard.fr/>

LES SENTIERS DE RANDONNEES DU BEAUNOIS

Dans notre village, de nombreux chemins sont accessibles à la promenade.

Vous trouverez dans les pages centrales ci-après de ce bulletin (à détacher) les cartes pratiques qui vous permettront de visualiser, dans notre village, tous les chemins communaux autorisés à la randonnée. Les chemins privés restant évidemment interdits.



Sachez que ce sont 135 km de promenades, sentiers et chemins qui permettent aux amoureux de la nature, passionnés d'histoire, ou tout simplement randonneurs de découvrir les paysages champêtres, églises, monuments, châteaux... qui font la richesse de notre patrimoine.

Vous pouvez vous procurer auprès de notre mairie de Montliard, la pochette des différentes fiches concernant le schéma détaillé des circuits balisés pour chaque commune.

Pourquoi ne pas commencer par celui de Montliard !

Mettez vos chaussures de marche, prenez un chapeau, une bouteille d'eau et rendez-vous au bourg, point de départ de ce circuit.

Respectons les règles

Les champs sont des propriétés privées : Les promeneurs doivent emprunter les chemins communaux et respecter les limites de propriété. Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est strictement interdit de faire du quad dans les champs

T

OUJOURS MIEUX INFORMES

SALLE DES FETES DE LA COMMUNE



ARRÊTONS **3919**
LES VIOLENCES Appeler Violence
 femme info



1 ROUTE DE BELLEGARDE (à côté de la Mairie)

Tarifs	Week-end	Vin d'honneur	Association (réunion)
Commune et Personnel	200 €	100 €	gratuit
Hors commune	300 €	150 €	50 €

Les Assistantes Maternelles

Françoise MONPOU
 25 Route de Saint Loup
 45340 MONTLIARD
 06 86 23 45 68
 02 38 39 10 21

Karine MONTIER
 18 route de Saint Loup
 45340 Montliard
 09 67 79 11 01
 06 75 04 19 36



Mairie de Montliard

1 Route de Bellegarde
 45340 MONTLIARD

Tél. : 02 38 33 72 59

mairie.montliard@wanadoo.fr

<https://www.montliard.fr>

Application : [PanneauPocket](#)

Ouverture au public
 lundi et jeudi : 17h00 à 18h30

Permanence téléphonique
 lundi et jeudi toute la journée
 et mercredi après-midi

PHARMACIE DE GARDE

3237

112

Numéro d'appel Européen

15

SAMU

17

POLICE SECOURS

18

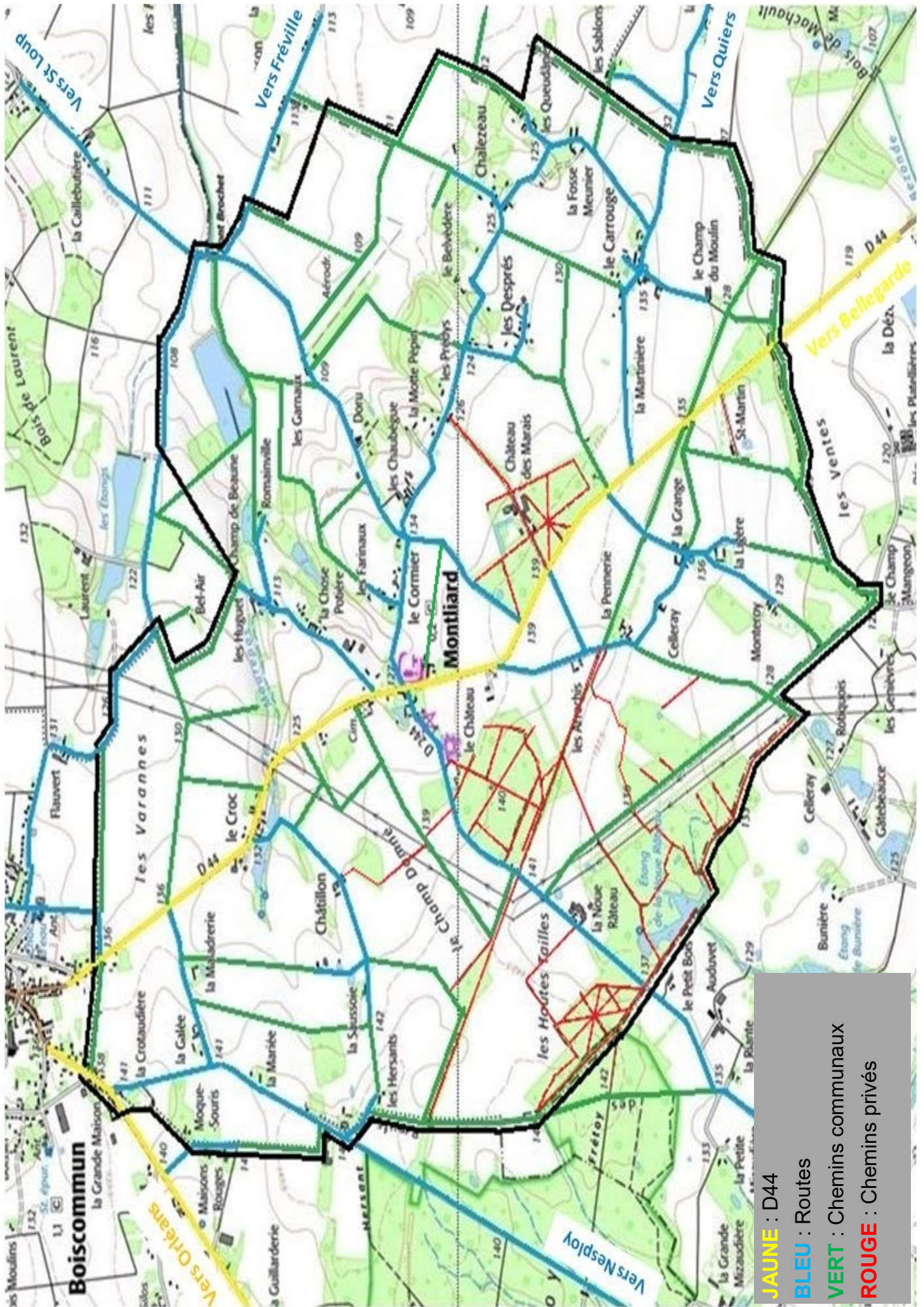
SAPEURS POMPIERS

114

PERSONNES SOURDES MALENTENDANTES

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BEAUNE LA	8H30-12H	Avril 2022		8H30-12H		8H30-12H
ROLANDE	13H30-17H		13H30-17H	13H30-17H		13H30-17H



T

TOUJOURS MIEUX INFORMES

PANNEAU POCKET

Cette application ne recueille aucune donnée sur les utilisateurs. Elle est complètement anonyme. Chacun peut charger autant de communes qu'il le souhaite.



Communication rapide d'informations urgentes et pratiques instantanément.

Sur un téléphone portable

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît, à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de renvoyer une carte, cliquez sur "passez cette étape"

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket

100% Anonyme
Gratuit
sans publicité



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le pour recevoir les notifications des informations et alertes.

En complément de Panneau Pocket notre **Site internet** <https://www.montliard.fr/> est là pour vous informer et vous apporter tous renseignements et informations utiles.

Mairie de Montliard

Mairie Vie pratique Enfance / Jeunesse Santé Sécurité Solidarité Loisirs Tourisme CC Pithiverais Gâtinais

Que recherchez-vous ?

Recherche

Démarches en ligne Annuaire Objets trouvés Affichage municipal



IE DE LA COMMUNE



LA FIBRE

Le département a lancé l'an dernier le second volet du projet Lyseo dont l'objectif est la généralisation de la fibre à l'abonné sur l'ensemble du territoire d'ici le 1er trimestre 2023.

C'est à ce titre que le déploiement de la fibre optique a commencé sur notre territoire.

Le déploiement de ce nouveau réseau est réalisé en parallèle du réseau cuivre d'Orange en réempruntant les mêmes infrastructures utilisées par l'opérateur historique (fourreaux ou appuis aériens).

ATTENTION Informations de Loiret numérique

Vigilance par rapport à des démarches frauduleuses et mensongères en lien avec le déploiement.

En cas de doute, renseignez-vous auprès de la mairie.

Comment je peux souscrire à la fibre ?

Pour pouvoir y souscrire il faut :

- que **le réseau fibre ait été déployé** à proximité de votre logement (logement raccordable),
- que **l'adresse exacte** soit référencée dans une base de données nationale.
- que **l'opérateur commercial soit prêt** techniquement (raccordement de son réseau au réseau Lysséo).

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique qui permet la transmission de données numériques.

Des débits les plus élevés du marché permettent un échange de données à une vitesse très supérieure aux autres technologies comme l'ADSL, avec des possibilités d'augmentation ultérieure des débits. L'accès aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité, dans des conditions de fonctionnement optimal.

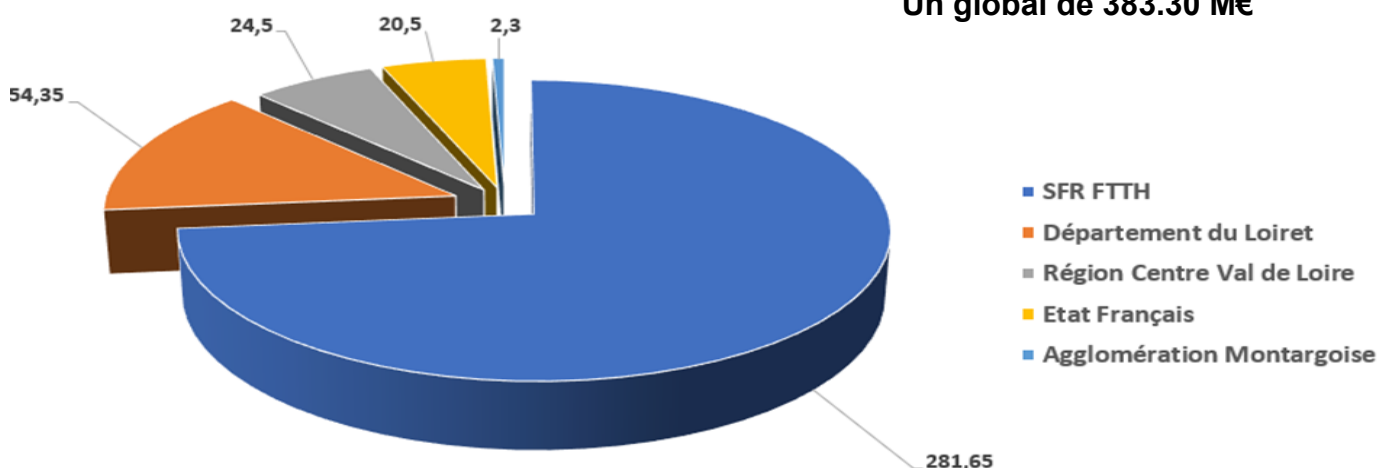
Les temps de chargements se réduisent considérablement permettant l'échange et le partage de fichiers volumineux presque instantanément.

Chaque habitant devra contacter son opérateur pour souscrire à un nouveau contrat.

Aucune urgence dans la démarche. Vous serez informé dès la finalisation du projet..

Quel est le coût de ce projet ?

Un global de 383.30 M€



NOS INFORMATIONS MUNICIPALES

TELESERVICE URBANISME Depuis le 1er janvier 2022

Un téléservice est à disposition des habitants pour déposer tout dossier lié aux autorisations du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, etc..) via le lien suivant :

<https://sve.sirap.fr>

INFOS SANTE



UN NUMERO UTILE : Si vous n'avez pas de médecin traitant ou que celui-ci n'est pas disponible vous pouvez appeler au **08 01 90 45 00**. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Il s'adresse à l'ensemble des habitants du territoire Beauce-Gâtinais dont l'état de santé le nécessite. Un secrétariat vous accueillera pour vous orienter au mieux.

LA VIDEOCONSULTATION MEDICALE : les habitants de Beaune la Rolande mais aussi des communes avoisinantes peuvent bénéficier de ce service gratuit à la mairie.

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au jeudi. Le vendredi fermeture à 16h.

Appeler le **02 38 33 21 56**

Vote

ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVE

IL EST ENCORE TEMPS DE S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Conditions : disposer de la nationalité française-être majeur-jouir de ses droits civils et politiques

Dates limites d'inscription

Présidentielle des 10 et 14 avril 2022 Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 2 mars prochain** par le biais du téléservice servicepublic.fr ou **jusqu'au 4 mars prochain** en vous rendant à la mairie.

Législative des 12 et 19 juin 2022 : Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 4 mai prochain** par le biais du téléservice servicepublic.fr ou **jusqu'au 6 mai prochain** en vous rendant à la mairie.

La procuration Elle est possible en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr ou dans une Gendarmerie ou un commissariat qui, après confirmation transmettra la demande en mairie. La démarche peut s'effectuer la veille du scrutin. A noter que chaque mandataire peut disposer de 2 procurations.

Retrouvez toutes les démarches à effectuer sur le site www.maprocuration.gouv.fr

A

NIMATIONS MUNICIPALES

14 juillet

Organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes, une 40aine de personnes ont pu se retrouver à la salle des fêtes, pour le 14 juillet en toute convivialité et ce, malgré les mesures sanitaires en cette période difficile de pandémie.



REPAS CCAS

38 personnes participaient le samedi 16 octobre au repas CCAS des aînés organisé par la municipalité.



Didier BEAUDEAU a remercié la présence des aînés avec un réel plaisir pour l'équipe municipale qui les accueille, après ces 2 années sans partage dans ce cadre.

Notre maire souhaite que l'on ait une pensée pour ceux qui n'ont pu être présents pour diverses raisons mais aussi malheureusement ceux qui nous ont quittés.

Il a précisé l'importance de profiter de ces moments de convivialité dans cette période de COVID.

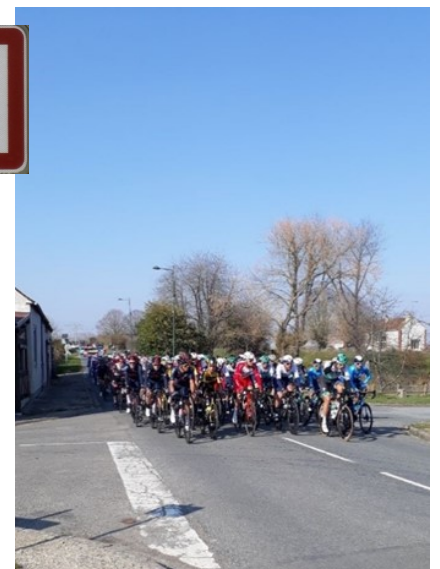
Afin de se revoir régulièrement, il a rappelé que le bon sens prévaut en se protégeant tous, dans le respect des mesures sanitaires.

Il a remercié les personnes du CCAS pour la décoration de la salle faite à partir des dernières fleurs du jardin.

Ravi également d'accueillir de nouveaux jeunes aînés et de nouveaux résidents principaux, Didier BEAUDEAU a souhaité à tous un bon appétit grâce à ce repas préparé par notre traiteur M et Mme HUMEL.



Quelques photos lors du passage du peloton dans notre village .



VIE DE LA COMMUNE

ZNT (zone non traitée)

Si votre maison borde le champ d'un agriculteur peut être avez-vous vu l'implantation d'une bande enherbée d'environ 5 m !!!



Et bien, il s'agit d'une ZNT (Zone Non Traitée). En effet le 27 décembre 2019, il a été voté une loi obligeant les agriculteurs à ne plus épandre de produits phytosanitaires près des maisons ou zones habitées.

Cette loi ayant été votée en hâte -entre Noël et le nouvel an !!!!- et sans beaucoup de concertation avec le milieu agricole, il reste, aujourd'hui encore, pour le monde agricole beaucoup de réponses à éclaircir.

Toutefois, les règles principales sont les suivantes : l'agriculteur ne doit plus épandre de produits phytosanitaires à moins de 5 mètres de toutes zones habitées ou recevant du public et cela quelque soit la culture implantée, céréales – maïs – pois – betteraves – colzas etc.... sauf pour les viticulteurs ou arboriculteurs qui eux, doivent se retirer à 10 m.

Pour appliquer cette loi l'agriculteur dispose de 2 solutions :

-Soit il cultive jusqu'au bord de son champ et n'épand aucun produit sur les 5 mètres concernés, mais il semble difficile de maîtriser les mauvaises herbes sans que celles-ci n'envahissent la culture en place !

-Soit il plante une bande enherbée qui lui permet de s'éloigner de 5 m.

La dernière solution est la plus employée à ce jour même si elle n'est pas encore adoptée par tous. Mais les choses vont se mettre en place petit à petit, dès que toutes les questions posées par la profession auront des réponses !!! Cette loi est également valable pour les agriculteurs et leur ferme. A ce jour, il reste à bien définir ce que sont réellement ces zones habitées !!! où commencent-elles et où s'arrêtent-elles ???


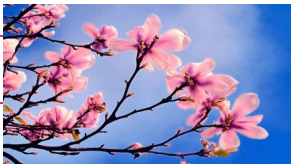
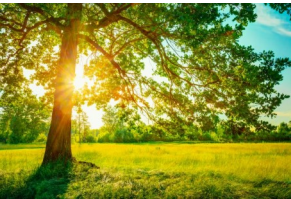

Mais surtout n'hésitez pas à communiquer avec les agriculteurs qui travaillent près de chez vous. Ils n'ont qu'une envie vous faire connaître leur métier, autrement que par les médias .

Ce qu'il faut savoir :

Pour l'agriculteur cette obligation est une perte de surface, sans aucun revenu. Il devra malgré tout essayer de l'entretenir avec du matériel, qui est, de nos jours inadapté à de si petites largeurs !! Il faut peut-être s'attendre à voir des bandes enherbées mal entretenues au bord de vos maisons sans que vous ne puissiez agir ! Et cela juste pour la biodiversité !!!



ACTIVITE DE L'AGRICULTEUR AU FIL DES SAISONS

	JANVIER	Fertilisation du blé tendre, blé dur et orge d'hiver. Semis des orges de printemps.
	FEVRIER	
	MARS	Semis des betteraves. Travail du sol pour semis de printemps (betteraves, maïs, tournesol). Désherbage des céréales (destruction des mauvaises herbes)
	AVRIL	Semis des tournesols et maïs.
	MAI	Binage des betteraves, maïs et tournesols.
	JUIN	Récolte des foins
	JUILLET	Moissons des céréales (blé tendre, blé dur, orge et colza). Déchaumage des sols après récolte afin d'enfouir les pailles et favoriser la levée des mauvaises graines
	AOUT	
	SEPTEMBRE	Semis du colza. Récolte du tournesols
	OCTOBRE	Récolte de la betterave et du maïs. Semis de l'orge d'hiver et du blé tendre.
	NOVEMBRE	Récolte de la betterave. Semis du blé tendre. Labour d'hiver pour préparer les cultures de printemps.
	DECEMBRE	Repos végétatif. Entretien du matériel et de la ferme

INFORMATIONS UTILES

UN USAGE RAISONNE DES PRODUITS PHYTO-SANITAIRES

La pulvérisation des produits phytopharmaceutiques apportent les différents traitements qui permettent aux cultures de lutter contre les mauvaises herbes, insectes ravageurs et autres virus, pour garantir les récoltes. L'usage et le dosage **sont sévèrement contrôlés**. Tous les produits utilisés par l'agriculteur sont homologués comme le sont les médicaments. L'achat des produits phytos est onéreux, l'agriculteur veille à une utilisation judicieuse. Il n'existe pas aujourd'hui de solutions alternatives crédibles.

Pour préserver l'environnement le particulier doit lui aussi limiter l'usage des produits phytos dans son jardin, respecter les doses prescrites et les conditions climatiques d'utilisation.

LES CHAMPS EN FRICHE

Ce ne sont pas des friches mais des jachères imposées par la réglementation européenne. Elles sont indispensables pour préserver l'écosystème. Les animaux vont s'y réfugier, s'y nourrir et s'y reproduire.

Ces jachères sont broyées de mai à juillet, avant ou après la période de nidification.





IE DE LA COMMUNE



Des habitants ont accepté de nous parler de la passion qui les anime

La mosaïque est un art décoratif dans lequel on utilise des fragments de pierre, marbre, granit, email, verre ou encore de mosaïque assemblés à l'aide de mastic ou d'enduit pour former des motifs ou des figures. Marie-Laure VERBITSKY nous fait découvrir cette technique qui la passionne

Comment vous est venue cette passion de la mosaïque Marie Laure ?

J'ai toujours été fascinée par la peinture et la mosaïque que j'ai découverte à l'âge de 14 ans lors d'un voyage en Italie. Mon père m'avait emmenée visiter la basilique San Vitale à Ravenne où on peut voir la représentation de l'impératrice Théodora et de l'empereur Justinien en mosaïque. Plus tard, j'ai adoré les azulejos portugais.

Depuis quand la pratiquez-vous ?

Je fais de la mosaïque depuis 2014.

Comment avez-vous appris cette technique ?

J'ai décidé de m'inscrire à des cours de mosaïque à Nibelle. Nous travaillons en groupe, à partir d'exercices à réaliser. J'ai appris au fil des ans les différentes techniques utilisées.

Quelle a été votre 1^{ère} réalisation ?

A partir d'un dessin, j'ai eu à réaliser un dessous de plat. C'était vraiment le 1er sujet, puis j'ai fait un miroir avec 12 dessins différents.



Doit-on savoir dessiner pour élaborer un sujet ?

Non, pas forcément. Internet offre plein de possibilités de trouver des modèles. Quelquefois, je m'inspire de la nature autour de moi pour des arbres ou des fleurs.

Combien de temps consacrez-vous à la mosaïque ?

C'est difficile de dire le temps passé sur un sujet. J'en fais au gré de mes envies et un sujet peut durer de longs mois voire sur 1 année.

Quelles sont les difficultés dans la réalisation d'un sujet ?

Suivant les techniques utilisées, c'est quelquefois plus difficile. Par exemple j'ai fait une plaque de rue j'ai travaillé sur un filet en toile de verre les lettres avant ensuite de les découper pour les coller une à une sur le support définitif et de réa-



liser le dessin tout autour.

Dernièrement, j'ai fait un grand tableau avec des miroirs que l'on appelle « miroir en creux. » C'est une autre technique. Il y a 3 plaques de bois superposées. Une 1^{ère} plaque découpée pour l'emplacement des miroirs. Une 2^{ème} plaque moins épaisse pour poser les miroirs, et enfin une 3^{ème} plaque très fine sur laquelle j'ai mis mes émaux en fonction du dessin choisi.



Quelle est la réalisation dont vous êtes la plus fière ?

C'est le miroir en creux car cela représente beaucoup de travail et une année pour sa réalisation. Pour les chats, je me suis beaucoup amusée à les faire et pris beaucoup de plaisir. J'avais acheté les formes en cartonnages et j'ai imaginé les couleurs en m'inspirant des tâches de poils de mon chat, mais dans des coloris très lumineux. J'ai voulu leur donner un côté « paillettes » avec un nœud pap et un collier pour la chatte, des strass dans la queue, des chaussures en guise de pattes.



Pourriez-vous me décrire simplement les étapes de conception d'une réalisation en mosaïque ?

1^{ère} étape, trouver le sujet et décider du support en fonction de son utilisation. Puis, choisir les couleurs de mosaïque. Mettre ensuite une couche de préparation, d'apprêt. Procéder à la réalisation du modèle en collant des tesselles (émaux de Briare) qui sont découpés un à un suivant la forme du dessin choisi. Puis enduire pour boucher toutes les interstices entre les émaux et laisser sécher la composition.

Quels sont vos projets à venir ?

Actuellement, j'ai le projet de refaire une plaque de rue pour une amie. Je viens de commencer, la composition des lettres qui vont composer le nom du lieu dit.

Que ce soit au quotidien ou la réalisation d'une rêve, nous vous invitons à partager ces moments d'évasion



I

LS SONT PASSIONNÉS

Si l'aventure du tour du monde fait rêver de nombreuses personnes, très peu de familles se décident à se lancer pour de bon. Il faut surmonter les craintes sur les problématiques sanitaires de certains pays, la météo, les conditions de vie et se lancer dans ce périple

C'est le cas d'une famille de Montliardais Carole, Benoît et leurs enfants Natiao et Loïs DOMMANGET. Nous les avons rencontrés tous les 4 et ils nous racontent tout sur leur incroyable périple, dans cette interview qui donne envie de tout lâcher et de partir, là tout de suite !

Ce voyage en famille de juillet 2015 à juin 2016 fait suite à un premier grand voyage de 3 ans à vélo de 2002 à 2005. Nous étions partis à 2 et revenus à 3 ! Natiao est né en Thaïlande. Nous avons décidé de retourner en Asie avec les enfants pour montrer à Natiao son pays de naissance.

Quels sont les pays qui ont fait parti de ce grand voyage ?

Nous avons organisé notre périple en fonction de la saison sèche = moins de bagages, moins de risques de maladies ! et aussi en fonction des attraits touristiques.

Indonésie (les dragons de Komodo, la plongée, les volcans, le surf)

Malaisie (forêt tropicale du Taman Negara, île multiculturelle de Penang)

Thaïlande (pays de naissance de Natiao, parc national de Kao Iai, temples bouddhistes, nourriture)

Laos (treks nature, paysages verdoyants, histoire commune avec la France)

Viet Nam (nourriture, peuples, histoire, guerre)

Cambodge (culture khmer, histoire commune avec la France, rencontre avec des gens touchés par le génocide, les temples d'Angkor, anniversaire de Natiao à la cité scientifique des enfants)

Birmanie (avec les grands-parents maternels, trek en pays Shan, temples de Bagan endommagés par un tremblement de terre)

Népal (trek dans les Annapurna, temples endommagés par un tremblement de terre, participation à un chantier « humanitaire » de reconstruction d'une école dans les montagnes tibétaines)

Inde (Bénarès au bord du Gange, Taj Mahal, Tour du Rajasthan, anniversaire de Loïs dans le désert du Thar, nourriture)

Corée du Sud (découverte grâce à des rencontres durant le voyage visite d'une plantation de pommiers dans le centre du pays et de l'île de Jeju, modernité, patrimoine ancestral)

Japon (culture ancestrale et modernité, histoire, Hiroshima, temples de Kyoto, grattes ciel de Tokyo, nourriture)

Quand et comment avez-vous pris la décision partir ? Avec des emplois, comment cela s'est-il passé pour vous absenter ?

Nous avons envie de faire découvrir le pays de naissance de Natiao à un âge où il pourra se souvenir (pour son frère aussi !) avant qu'il n'ait plus envie de partir avec nous et de faire des études supérieures.

En ce qui concerne nos emplois, Benoît a résilié son autoentreprise. Carole a pris une disponibilité de droit à l'éducation nationale.

En ce qui concerne l'école pour les enfants, nous avons averti M. le maire de Montliard et M. l'inspecteur d'académie de notre projet d'instruction en famille pour une année. M. le proviseur du collège a demandé un relevé de notes pour le passage en classe supérieure. Nous avons donc inscrit Natiao au CNED (cours à distance) Les cours étant numérisés, nous avons emporté un ordinateur à la place de 20 kg de papiers



En tandem devant les temples d'Angkor (Cambodge)

I

LS SONT PASSIONNÉS (SUITE)



Petit goûter noix de coco sur l'île de Florès (Indonésie)

Comment avez-vous établi votre itinéraire et votre budget pour ce périple en Asie ?

Nous avons utilisé les sites internet des pays, des blogs de voyageurs mais aussi des guides touristiques « papiers », ainsi que les conseils de nos amis baroudeurs et surtout le « bouche à oreilles » sur place ! Sans smartphone et peu de connexion, nous n'avons jamais réservé à l'avance les hôtels ni les transports ! Il nous est même arrivé d'aller à l'aéroport pour acheter le billet juste avant le décollage de l'avion !

En ce qui concerne le budget, nous avons économisé avant de partir. Nous avons prévu que les dépenses en nourriture, transports et hôtellerie seraient adaptées à la vie locale. Les dépenses en visites touristiques, visas et billets d'avion pour les longues distances seraient plus coûteuses. Les séjours en Corée du Sud et Japon ont été beaucoup plus coûteux mais il était plus facile de trouver des appartements à louer et des supermarchés pour faire les courses.

Quel était pour vous le plus gros défi dans le fait de voyager en famille ? On ne vit pas de la même manière dans le confort et une certaine routine ?

Le plus gros défi était de voyager en sécurité. Nous avons été vigilants lors des transports, pour les repas (bien cuit, bien emballés, fraîcheurs, nettoyage à l'eau désinfectée, eau en bouteilles ou purifiée ...), à une blessure (port de chaussures fermées, chaussures pour aller dans l'eau, crème solaire, lunettes, casquettes)...ou aux animaux (moustiquaires pour dormir), loger en sécurité (porte qui ferme à clé ...)

En Asie, nous n'avons jamais ressenti d'insécurité, les gens ont toujours été bienveillants et intéressés par notre aventure avec les enfants !

Avez-vous vécu des péripéties et des galères de voyage ?

Oui ! mais jamais trop grave !!!

Loïs a marché sur un serpent venimeux lors d'une randonnée de 2 jours en forêt tropicale en Malaisie !!!

Natiao en avait assez de ne pas savoir où il allait dormir le soir ! Il s'est cassé une dent en Thaïlande ! Réparée à Chiang Maï quelques jours après !

Ben a géré la logistique des transports : patience et pugnacité dans des pays où tout peut être aléatoire et où les gens ne parlent pas l'anglais ! Pareil pour les devises et les visas !

Carole s'est occupée du suivi scolaire. Ce n'est pas toujours facile d'enseigner à ses propres enfants, même pour une enseignante ! L'organisation des activités sportives n'étaient pas toujours aisée : courir dans un parc tôt le matin, avant les grosses chaleurs, jouer au foot avec d'autres enfants, nager dans une piscine ou dans la mer ...

Les galères quotidiennes étaient liées au transport puisque nous en étions dépendants : qualité, fiabilité, horaires ... mais nous avons toujours trouvé une solution !

Quels sont vos meilleurs souvenirs de voyage ?

Loïs : le légoland de Tokyo, la cité scientifique des enfants de Phnom Penh (Cambodge), les temples d'Angkor

Natiao : toutes les plages avec de l'eau chaude !

Benoît : la plongée en Indonésie, les stands de « nourriture de la rue », les marchés, apprendre la cuisine locale !

Carole : les découvertes culturelles, les jardins zen du Japon, les couleurs ; les paysages...

Tous les 4 : les temples d'Angkor, le surf à Pacitan (Indonésie), le parc de Kao Wai en scooter (Thaïlande), la nuit dans le désert du Thar en Inde, le riz gluant à la mangue et au lait de coco thaï !



Lever de soleil sommets de l'Annapurna (Népal)



le temps scolaire, sur une plage de koh tonsay (Cambodge)

I

LS SONT PASSIONNÉS (SUITE)



**Départ de Rangoon
(Birmanie) avec tous les
bagages**

Vous vous souviendrez sûrement toute votre vie de cette expédition, quelles conséquences cela a eu sur votre retour à la vie normale ? et encore aujourd'hui ?

Pour les enfants : envie de retourner à l'école avec leurs profs et leurs potes ! Sur le long terme, ils ont compris l'importance de l'école et du respect des autres. Ils ont aussi pris du recul sur les événements de la vie et la chance de vivre en France (sans oublier le cheminement pour y être arrivé : importance de l'histoire et de la mémoire)

Le rapport à la langue : nous avons dû apprendre la base d'une ou plusieurs langues dans chaque pays ! L'anglais a été la langue de communication majeure. Les enfants la considèrent donc naturellement.

Quels conseils donneriez-vous à des personnes qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure ?

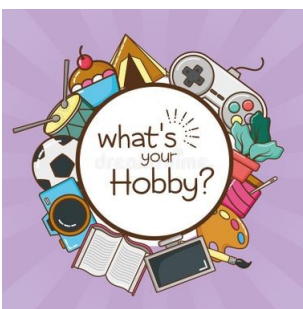
Les enfants ont insisté : si vous avez envie, n'hésitez pas ! Vivez l'instant présent et faites le maximum en profitant !

Avez-vous de nouveaux projets d'évasion ?

Oui : découvrir l'Amérique ! Nous avons prévu un voyage au Costa Rica pour quelques semaines en famille. Loïs aimerait découvrir le Canada et le Brésil. Natiao n'est pas contre faire des études à l'étranger !



Récits d'aventures et photos à retrouver sur le blog : lesdomsenasie.blogspot.com



Si comme Marie-Laure, Benoit , Carole et leurs enfants, vous avez une passion, ou si vous connaissez des passionnés, n'hésitez pas à nous en faire part !!!!

La commission communication envisage au fil de ses supports de communication de vous faire partager les hobbies de nos habitants.



En juin dernier, nous vous avons informés de notre démarche de communication qui avait pour but de vous rencontrer afin d'avoir votre avis, sur nos supports d'informations. Le but étant de les adapter pour qu'ils répondent à vos attentes. Notre objectif : créer une interactivité habitants-municipalité pour une participation commune dans des domaines variés.

Nous avons pris contact avec une majorité d'entre vous et vous remercions pour votre accueil chaleureux et votre participation active à ce questionnaire.

En voici le bilan en lien avec les questions posées :

Quels moyens utilisez-vous pour vous informer ?

Panneau Pocket est largement utilisé ainsi que **notre site internet**. Compte tenu de l'absence d'internet pour certains sur le portable, nous avons mis en place avec vous une solution alternative. Pour quelques uns, l'applica-

tion a été installée sur l'ordinateur, pour d'autres un membre de la famille ou un voisin se charge de donner les informations verbalement. Enfin, nous avons apporté notre aide à l'installation de Panneau Pocket sur le téléphone ou l'ordinateur de ceux qui maîtrisaient mal ces pratiques.

Nos lettres d'informations et bulletin municipal annuel sont globalement lus et appréciés voire très attendus par certains. Les contenus répondent à vos attentes

Etes-vous satisfait de la communication municipale ?

Vous avez tous signifiés votre intérêt et votre satisfaction pour la communication mise en œuvre dans notre commune.

Quels types d'informations souhaiteriez-vous obtenir ?

Quelques remarques portent sur les comptes rendus des conseils municipaux qui n'apparaissent pas totalement dans leur globalité, dans nos supports. Sachez que le bulletin municipal, dans sa rubrique informations municipales reprend les grandes lignes des réalisations de la commune. Les budgets y sont explicitement indiqués. Les informations sur l'ordre du jour des conseils et les différents comptes rendus sont systématiquement publiés sur le site internet et affichés sur les panneaux d'affichage à l'extérieur de la mairie

Certains d'entre vous ont formulé des remarques ou des questions concernant d'autres sujets en lien avec le Comité des fêtes, la vie pratique, les démarches administratives. Ces sujets ont été traités directement avec les intéressés.

Enfin, sachez que nous avons pris note de votre appréciation sur le contact facile avec notre secrétaire de mairie et votre satisfaction dans l'obtention des informations souhaitées.

Nous avons eu quelques difficultés à joindre certains d'entre vous, aussi sachez que nous le ferons très bientôt.



A VIE ASSOCIATIVE



Madame, Monsieur

Cette année encore, la crise sanitaire nous a contraints de supprimer nos manifestations.

Néanmoins, avec l'aide de la municipalité, nous avons réussi à organiser la journée du 14 juillet.

Lors de l'assemblée générale du vendredi 26 novembre 2021, nous avons établi le calendrier prévisionnel pour l'année 2022 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Mes remerciements iront bien sûr à la municipalité et à tous les membres et bénévoles qui œuvrent pour animer notre commune.

Au nom de toute l'équipe, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Merci à toutes et à tous,

COMITE DES FETES



LE BUREAU

Président : FAZILLEAU Philippe

Vices Présidents : PEGUY Thierry,
ROUSSEAU Denis

Secrétaire : BERTRAND Carole

Secrétaire adjointe : BEAUDEAU Séverine

Trésorière : SEVIN Isabelle

Trésorier adjoint : LEQUATRE Christian

Membres : BERTRAND Charles, FAZILLEAU Agnès, LIMANTON Jean Marie, LIMANTON Marie-Céline, MENEAU Gilles, PAYOT Christiane, PILTE Jacques, ROUSSEAU Odile.



PREVISIONS 2022 suivant l'évolution de la crise sanitaire.

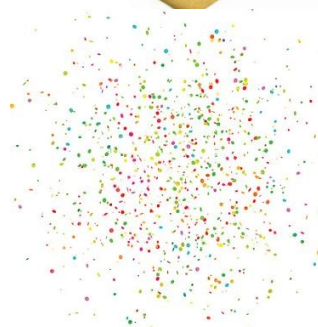
Soirée Alsacienne : Samedi 5 mars **annulée**

Randonnée pédestre : Dimanche 3 avril

Dîner étape du samedi 28 mai **annulé**. Sera remplacé par une soirée le 21 mai (à définir) Pass sanitaire obligatoire.

Fête nationale : Jeudi 14 juillet

Méchoui : Samedi 10 septembre





A VIE ASSOCIATIVE



Eglise St Sernin
TOULOUSE



Le pont Valentré CAHORS



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Françoise Duflos

Secrétaire : Michèle Sinic

Trésorière : Arlette Deteix

MOT DE LA PRESIDENTE

Notre voyage Occitanie Andorre

Durant cette année 2021 particulière de pandémie, nous avons tout de même pu réaliser notre voyage en Occitanie et Andorre, et ceci grâce à un petit groupe de personnes venues de l'extérieur, qui s'est joint au nôtre. L'aller et le retour se sont effectués en deux temps, ce qui nous a permis de ne pas souffrir d'un trop long voyage en autocar et de faire des excursions. Cahors à l'aller, Toulouse au retour. Quant à Andorre où nous avons séjourné, nous avons apprécié le programme des balades (montagne, villages typiques, musées étonnants, ainsi que l'hôtel très original, contenant une exposition de belles voitures et belles motos. Dans l'ensemble, nous nous sommes tous bien accommodés des gestes barrières, ce qui nous encourage à poursuivre notre préparation de voyages pour cette année 2022.



Vallée Masana ANDORRE



Musée CORDES Sujet en sucre



Musée CORDES Chocolat

PROJETS POUR 2022 en fonction des mesures sanitaires

Du 3 au 10 juin 2022 : Voyage avion aux Pays Baltes

Vilnius, Klaïpeda, Riga, Tallinn ...

Du 12 au 16 septembre 2022 : Voyage autocar en Ardèche

Non adhérents acceptés dans la limite des places disponibles

Les contacts : Françoise DUFLOS 02.38.33.71.22

Michèle SINIC 06.84.16.91.11



L A VIE ASSOCIATIVE

ENTRAIDE ET LOISIRS

Le Président : **Michel BERTHELOT**
Le Vice-Président : **Christian BARRIER**
Le Délégué pour Montliard : **Jean PAUPHILLAT**

LE BUREAU

Canton de Beaune la Rolande

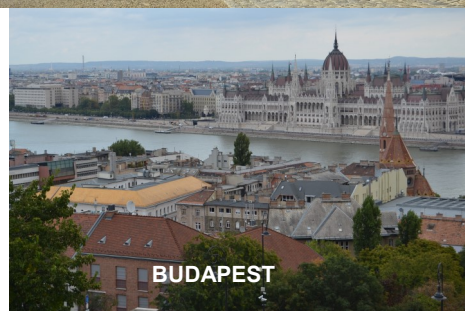


GRUPE DEVANT L ABBAYE DE MELK (Autriche)

Après une année 2020 difficile du fait du confinement et de l'annulation des manifestations prévues, un voyage a pu être réalisé en 2021. 12 participants pour cette croisière sur le Danube permettant la visite de 3 capitales ; En Hongrie Budapest, en Slovaquie Bratislava et en Autriche Vienne.



PALAIS DE SISSI A SCHÖNBRUNN



BUDAPEST



Avril : Repas Théâtre à la ferme de Bellevue dans l'Indre
30 Mai : spectacle de Music hall à Amilly
Juin : Visite Orléans et du musée de la fonderie des cloches
Octobre : Repas cantonal

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET DES CHASSEURS DE MONTLIARD

MOT DU PRESIDENT



L'adhésion de la Société poules faisanes, de quoi affuter le flair des chiens. Également en quantité, des lièvres très chers du GIC avec un lâcher de 270 oiseaux de repeuplement, sur deux ans commence à porter ses fruits.

Plusieurs compagnies de jeunes ont été aperçues sur le territoire cet été.

Les chasseurs ont prélevé quelques coqs (seuls autorisés) et rencontré beaucoup de

Déjà 2 chevreuils prélevés sur notre dotation annuelle. Mais on constate, de plus en plus la présence de sangliers sur le territoire.

Malheureusement, cette année encore, notre traditionnel repas de fin de saison, ne pourra être organisé.

PRESIDENT Jean-Claude GUILLET
VICE PRESIDENT Michel CAILLARD
TRESORIER : Jean-Louis SEVIN
MEMBRES Claude CHAVANEAU
Jean PAUPHILLAT
Didier BEAUDEAU
Robert LEPRINCE
Laurent PELLETIER

LE BUREAU

Les personnes souhaitant rejoindre notre Association peuvent prendre contact avec le Président :

Jean-Claude GUILLET 06 03 00 48 22



Petit retour en arrière qui a son intérêt : C'est sous Louis III de Vièvre, né en 1558, que des travaux de construction et de rénovation ont lieu au Château, puisque qu'une date 1591 figure au-dessus d'une porte située au salon. Était-ce un agrandissement avec le commencement de la construction existante et située à droite du corps de logis principal ou tout simplement une nouvelle ouverture pour faciliter les déplacements à l'intérieur de la bâtisse ?

Nous n'avons pas de certitudes. Longtemps, la famille a considéré que cette date de 1591 correspondait à la date de construction du château mais les architectes des bâtiments de France en doute fortement et attribuent la période de construction du château à la fin du XV^e voir au début du XVI^e siècle soit environ 80 à 100 ans plus tôt.



Dans le bulletin de l'année 2020, nous en étions à Louis IV de Vièvre qui se retire, pour vivre modestement au Petit Bois de Nesploy et pour laisser le château au jeune ménage.

Le jeune ménage Louis V de Vièvre et son épouse Marie Ducloux fille de Nicolas Ducloux, seigneur de la Bussière, se marie le 08 Août 1654. Nous avons peu d'informations sur le couple. Louis V est né en 1628. Il a pour titre : Seigneur de Montliard et de la Bretoche. Ils ont au moins 3 enfants. Intéressons-nous à son aîné Louis VI de Vièvre pour lequel nous avons des informations :

Louis VI de Vièvre est né en 1655. Il épouse en 1^{er} noce Renée de Mousselard en 1677, qui lui donnera au moins 2 enfants. Suite à la mort de son épouse Renée, Louis VI se marie en 1688 avec Marie de Trotas la Forest qui lui donnera au moins un fils.

En tant que Seigneur de Montliard, Louis VI, comme ses aïeux, fait parti de ce qui était appelé à cette époque « **Arrière-ban du baillage d'Orleans** ».

Le Colonel Lambert-Daverdoing, historien, a rédigé un bulletin de 23 pages en 1929 intitulé : « **La dernière convocation du Ban et Arrière Ban dans le baillage d'Orléans en 1697** » .

Ses écrits nous éclairent beaucoup sur le fonctionnement des armées du Roi Louis XIV . En voici quelques extraits : « *Dès le début de l'année 1689, Louis IV et Louvois se préoccupèrent de mettre sur pied les armées qui devaient rentrer en campagne. A cette époque, on avait des doutes sur la fidélité des protestants nouvellement convertis à la religion catholique : on redoutait particulièrement qu'ils ne cherchassent à favoriser le débarquement des forces du Roi d'Angleterre dans les provinces maritimes de la France. Il était donc nécessaire non seulement de compléter les effectifs des armées qui devaient opérer sur les diverses frontières terrestres, mais aussi de garnir de troupes, les provinces bordant la Manche et l'océan.*

Or le recrutement des troupes réglées par voie d'engagement volontaires, s'opéraient avec difficulté ; la levée de bataillons de milices provinciales, qui avait eu lieu en 1688, n'avait pas donné d'excellents résultats. C'est pourquoi le Roi décida de lever l'arrière-ban, malgré le peu de secours qu'il en avait tiré lors des convocations précédentes en 1674 et en 1675...Le service du ban et arrière-ban était en effet le dernier vestige du service féodal, dû par les détenteurs de fiefs, et il justifiait, en principe, l'exemption de certains impôts qui frappaient les seuls roturiers, en particulier celui de la taille. Les lettres patentes, données à Versailles le 26 février 1689, débutaient ainsi : »..... Nous avons estimé à propos, outre les grandes forces que nous avons mises sur pied pour les repousser (les ennemis), de nous aider de notre Noblesse, comme nous avons fait les années 1674 et 1675, et pour cet effet de convoquer le Ban et arrière-Ban dans les provinces de Notre Royaume....et, ordonnons et très expressément enjoignons par ces présentes signées de notre main à tous nobles, barons, chevaliers, écuyers, vassaux et autres tenant fiefs et arrière-fiefs de notre province de l'Orléanais qu'ils aient toutes excuses cessantes et sous peine de saisie et confiscation de leurs dits fiefs et arrière-fiefs, de se mettre en armes, monter et équiper selon qu'ils sont tenus et obligés de le faire pour notre service et de se trouver prêts au jour et au lieu qu'il leur sera désigné par le Gouverneur et notre Lieutenant Général en notre dite province d'Orléans....



Le Lieutenant général au baillage d'Orléans avait porté les lettres patentes du roi à la connaissance de tous les intéressés le 15 mars 1689 en leur enjoignant de se trouver le 28 mars en la salle de la cour du Roy, au Chatelet d'Orléans, pour y recevoir les ordres du roi.....

....Le service était onéreux en temps et en argent car il nécessitait de s'équiper d'un cheval avec l'épée et les pistolets dans les fontes. L'équipement était estimé à 300 livres environ. »

Si nous souhaitons résumer, nous pourrions expliquer que les seigneurs du ban et **arrière-ban**, ont été exonérés d'armées par Charles VII en 1437 après avoir combattu les Anglais et défendus Orléans. Ils étaient, pour la plupart, fort peu motivés de reprendre le service mais ont été contraints sous peine de perdre leurs fiefs. Ci-dessous la poursuite des écrits du Colonel « *La convocation pendant plusieurs années consécutives du ban et arrière ban, qui pouvait passer pour une contribution extraordinaire, fit que les assujettis cherchèrent par tous les moyens à s'y soustraire, en particuliers en achetant des charges qui les exonéraient...*

....De plus, beaucoup de gentilshommes restés dans leur province étaient pauvres....Certains avaient leurs biens saisis et il leur était impossible de se mettre en équipage, le roi fut obligé par un arrêt du Conseil d'état, d'accorder à ceux d'entre eux qui auraient ordre de marcher, une provision de 400 livres sur les biens saisis leur appartenant. ».

Ces explications révèlent que les Seigneurs n'étaient pas forcément riches (Ceci explique peut-être d'une part, l'inventaire mobilier particulièrement maigre relevé à la mort de Louis IV de Vièvre) et d'autre part, que les Seigneurs allaient faire la guerre de force afin de ne pas perdre leurs fiefs.

Nous pensons aussi que, le Roi et ses intendants ont eu recours à l'impôt pour motiver les Seigneurs à aller faire la guerre ; en effet, Le 13 janvier 1694, Louis VI de Vièvre, vu sa qualité de noble, écrit à Monseigneur le Marquis de Creil, intendant de la justice, police et finance de la région d'Orléans pour protester contre l'imposition d'une nouvelle taxe.

Reprenons les écrits du Colonel :

« Le rôle dressé en 1697 dont nous donnons ci-après la teneur embrasse l'ensemble des personnes sujettes au service du ban et arrière-ban dans le baillage d'Orléans en les divisant en catégories. Il comprend 205 noms :

- Ceux qui doivent marcher et servir en chef (13 noms)*
- Ceux qui doivent servir à moitié (27 noms)*
- Ceux qui sont assignés à servir au quart (6 noms)*
- Ceux qui sont remis pour avoir marché l'année précédente (58 noms).*
- Ceux exempts (101 noms)*

Cette classification permet de se rendre compte de l'importance du rôle publié et montre qu'il doit comprendre l'ensemble des nobles existant dans le baillage d'Orléans et convoqués le 9 mai 1697 pour partir le 26. ... »

Louis de Vièvre, esquier, seigneur de Montliard apparait dans la liste des 58 noms de **ceux qui ont marché l'année précédente ou autrement.**

Il n'est pas le seul de Vièvre puisque Claude de Vièvre, seigneur de Marchaisclair, un autre Louis de Vièvre, seigneur de la Folie, Un Jean de Vièvre, Seigneur de Chatillon (est-ce le même, c'est possible) A noter que les 205 noms ont tous le titre d'esquier (orthographié ainsi) .

Louis VI a une longévité élevée pour l'époque. Il décède le 27 juillet 1733.

Nous pouvons penser que c'est à la suite de ses engagements pour le Roi de France entre 1689 et 1697 que Louis VI de Vièvre a obtenu le titre de Garde du Roy, comme le mentionne la pierre tombale située dans la chapelle de l'église de Montliard et où, il a peut-être été enterré.



Il est aussi possible qu'il est contribué, par ses faits d'armes, à enrichir sa famille. Nous verrons le pourquoi de cette éventualité par la suite.

Pendant la vie de Louis VI, que se passe-t-il au Château des Marais ?

La branche de Vièvre des Marais s'est éteinte en 1669 avec le décès de Jacques.

Le fief des marais est alors mis en vente. Il est acheté en 1692 par Jean Louis Pelerin, conseiller au Roi, Lieutenant civil et criminel au siège Royal de Boiscommun et dont la famille est originaire de Saint Loup des Vignes. Il épouse Anne Martin la même année.

Sources : La dernière convocation du Ban et Arrière Ban dans le baillage d'Orléans en 1697 du Colonel Lambert-Daverdoing

Les archives du château de Montliard et les amis de l'histoire de Beaune

HOMMAGE



ILS NOUS ONT QUITTES EN 2021

BONNEFOY Alain Un homme avenant qui aimait partager avec les autres

Né après la seconde guerre, d'un père militaire et d'une mère travaillant à la bourse de Paris, il fait sa scolarité dans la Drôme avant de poursuivre ses études en Asie ou résident ensuite ses parents, pendant la guerre d'Indochine.

Son père est ensuite muté en Allemagne puis en France. Toute la famille s'installe à Paris. Il travaille alors à la bourse, pour ensuite exercer son activité « des petits boulots » dans des stations-service. C'est alors, qu'il décide de rejoindre l'Armée en tant que civil sur la base de Brétigny sur Orge comme magasinier dans l'aéronautique. Il y restera 30 ans, jusqu'à sa retraite.

La randonnée est une de ses passions. Inscrit dans un club à Choisy le Roi, Il cultive l'esprit d'équipe et le challenge qui sont ses motivations principales. C'était un homme de contact au service des autres. Il est élu Président du conseil syndical de la copropriété de la résidence la Nérac pendant 3 ans à Boussy Saint Antoine et n'hésite pas à aider les personnes en difficultés, pour des démarches administratives ou dans le règlement de litiges divers. A la retraite, pour se rapprocher de la famille, il déménage à Juranville puis à Montliard. Ne pouvant plus se déplacer du fait de la maladie, il se passionne alors pour les émissions télévisuelles culturelles. Il finit sa vie dans notre village, la campagne lui apportant calme et tranquillité.

Ceux qui l'on connu et/ou rencontré se souviendront d'un homme d'une grande gentillesse, très courtois et toujours à l'écoute des autres.



ILS NOUS ONT QUITTES EN 2021 (suite)

C'était les 3 derniers enfants Driard, nés au château de Montliard

Elisabeth LUCHE Entre engagement et dévouement

Après des études d'infirmière, elle commence son métier à l'hôpital d'Etampes. Elle épouse Jean Paul Luche à Montliard et donne naissance à leurs 3 enfants Catherine, Annick et Jean François qui grandissent à Beaune La Rolande. Les enfants plus grands, elle reprend son métier d'infirmière à domicile et parcourt le canton pour soigner les malades de jour comme de nuit. Elle s'engage jeune maman dans l'association Familles Rurales, dans la catéchèse puis ensuite au Secours Catholique dont elle devient la présidente de l'antenne Beaunoise jusqu'à ce que la maladie la rattrape. Elle participe en parallèle à la collecte pour la banque alimentaire. Ayant toujours aimé voyager, elle profite de sa retraite pour partir avec ses enfants, ses petits-enfants et participer aux sorties nombreuses organisées par l'association MRC. Très attachée à Montliard, elle poursuit la restauration du château de Montliard.

Les Montliardais se souviendront de sa discrétion, de son engagement, de son dévouement et de son élégance d'esprit.

Yves DRIARD Foi et Espérance. Un Prêtre qui avait tant à faire.

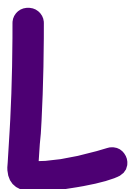
Il ressent très tôt sa vocation. Ordonné prêtre, il débute à Puiseaux puis rejoint la commune de Chatillon Coligny qu'il ne quittera que 45 ans plus tard pour une retraite en Sologne. Qui n'a pas connu l'Abbé Driard ? Prêtre, mais aussi conducteur de car scolaire, conseiller municipal à Chatillon, organisateur de camps de vacances en France et à l'Étranger qui ont permis à beaucoup de jeunes de s'ouvrir sur le monde. Soucieux des autres et de son engagement, il accueillait des personnes en difficulté au presbytère. En 2021, Il fait don de 6 chênes pour la reconstruction de Notre Dame de Paris. Sa curiosité est insatiable, ses lectures multiples, toute cette généalogie reconstituée et les festivités organisées, son travail d'écriture pour le Renouveau, et enfin, sa volonté de publier les carnets de guerre de son père Jean Driard « Les jours que j'ai vécus là-bas, carnets de guerre 1914-1918 » pour le centenaire de la Grande Guerre resteront aussi les traces d'une vie bien remplie.

Les Montliardais se souviendront de sa bienveillance, de son Espérance et d'une énergie de vie teintée d'humour et d'anecdotes à foison.

Hélène LECONTE Entre convivialité et spiritualité.

Professeur de français, après un passage dans les ordres, elle reprend courageusement des études à 35 ans passés pour poursuivre son métier. Elle exerce à Saint Grégoire puis à Chartres jusqu'à sa retraite. Elle épouse Bernard Leconte avec qui elle partage toute une vie de voyages et de spiritualité. Ils vivent à Saint Germain en Laye en restant très liés à Montliard. Ils participent à de multiples conférences et retraites sur la foi et la spiritualité. Très cultivée, passionnée par le théâtre, elle crée une pièce retraçant l'histoire familiale à l'occasion d'une fête organisée dans le parc du château. Elle poursuit aussi les recherches sur l'histoire de la famille. Très attachée au château, elle ouvre des chambres aux touristes et les hôtes sont très élogieux sur la qualité de son accueil et des échanges partagés. Engagée dans la vie des Montliardais en tant que conseillère municipale à Montliard, elle participe à beaucoup de voyages avec MRC. Elle est régulièrement présente à la Saint Vincent et aux repas municipaux.

Les Montliardais se souviendront de sa convivialité, de son caractère affirmé et de son sourire accueillant.



LES PROFESSIONNELS

Rénovation D'habitat
 Entreprise générale du Bâtiment
 Tout travaux de rénovation INT/EXT

DEJARDIN Mathieu DEVIS GRATUIT
 TEL 06 37 51 02 69 45340 MONTLIARD
 Mail: dejardin.mathieu49@gmail.com Facebook: renovationdhabitat

Jean-Marie
PINTO
 Menuiserie Tous Services
 ALU PVC BOIS

06 64 16 82 75
 Tél. / Fax : 02 38 33 75 39
 9, Chemin du Champ du Moulin - 45340 MONTLIARD
 Email : mtpinto@orange.fr
 GREY - 494 880 164 00012

ASSELIN-BERTRAND
 Installation - Dépannage - Entretien

Plomberie - Chauffage - Electricité
 Pompe à Chaleur - Climatisation - Installation Frigorifique

02 38 90 10 91

Ferme éducative des Queudanes

Dominique LARGILLIERE | 45340 Montliard
 intervenant professionnel | 06 81 43 94 10
 en médiation par l'animal | <https://www.facebook.com/DominiqueLargilliere45/>
 dominique.largilliere@outlook.fr

GERVAIS COUVERTURE

• Couverture • Fenêtre de toit
 • Démoussage • Zinguerie • Bardage

02 38 90 21 55 - 06 65 65 11 47
 25, Route de Saint Loup - 45340 MONTLIARD

Dimitri Jardin
 Paysagiste

Entretien parcs et jardins
 Tontes
 Tailles
 Plantations
 Petits travaux divers

☎ 06.12.29.57.40



Naissances 3 mars 2021 Nathanaël DELPORT
 1 décembre 2021 Ambre RICHETIER

Mariage 11 septembre 2021 Amélie BLINEAU et Christophe BACHELIN

Décès 14 janvier 2021 Elisabeth Marie Henriette DRIARD veuve LUCHE
 4 mars 2021 Yves Marie Charles DRIARD
 4 avril 2021 Alain Louis Pierre BONNEFOY
 2 septembre 2021 Hélène Marie Antoinette DRIARD veuve LECONTE

PARUTION ANNUELLE

Directeur de la publication : Le Maire Didier BEAUDEAU

Responsable de la Rédaction : La commission communication - rédaction

Martine GUILLET
Thierry PEGUY
Jean-François LECARDEUR
Tanguy MONTIER

UN GRAND MERCI aux personnes qui ont participé et se sont investies à la création de ce bulletin

Coralie LEBIGOT pour sa participation à certains articles

Annick GALIZIA pour les pages d'histoire et l'article Hommage rendu à sa famille

Philippe FAZILLEAU pour son article sur le Comité des Fêtes

Françoise DUFLOS pour les articles et photos sur l'Association Montliard Rencontres et Culture

Jean PAUPHILLAT pour sa participation à l'article Entraide et Loisirs

Jean-Claude GUILLET pour l'article sur l'Association de Chasse

Philippe DRIARD pour l'article de l'ADAPA

La Famille DOMMANGET pour l'article Tour du monde

André SINIC pour la Récréation

Marie-Laure VERBITISKY interviewée sur sa passion Mosaïque

Sylvie BEAUDEAU pour les photos.

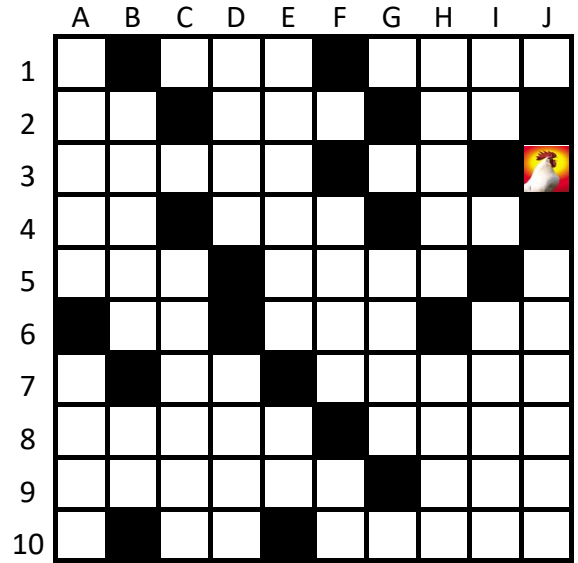
Les photos sont publiées avec l'accord des personnes concernées

HORIZONTALEMENT

- 1 Service d'antan – Petites roues à gorge
- 2 D'accord – Dur au pied ou instrument – A l'envers et à l'oreille pas religieux
- 3 Détecteur – Étui pour majeur
- 4 Paresseux – Titre à Londres – Ecran à LED
- 5 Petit vallon à l'envers – Présentoir de droite à gauche
- 6 Plus que raplapla – Petite patronne – Entre 3 et 4
- 7 Petit beurre – Sangs des végétaux
- 8 Etonna – Permet de s'élever
- 9 Entre la clé – Vieux courroux
- 10 Exclamation – Instrument agricole prisé des gendarmes

VERTICALEMENT

- A Dynamisme – Appeler la biche
- B Embarcation – Produit national
- C Infidèle
- D Cabas – Etat des USA
- E Locaux d'arènes – Vieux à l'oreille
- F Futures étoiles ou vedette selon le sens - Exclamation
- G Supports de balle
- H Ecimer – Fourrure de l'écu ou de pantoufle
- I Arrose Gravelines – Effrois



PARTICULARITÉ DE CE MOT CROISÉ :

Trouver les 10 mots qui peuvent se lire de gauche à droite ou de droite à gauche – de haut en bas ou de bas en haut.

Quel est le nom de cette particularité ?



L 'ESCALIER

	E	S								
L										Se passe à table
I										Prénom
U										Pas de porte
T										Rendent service
R										Aident à monter
L										Célèbre
A										Savent prendre des mesures
R										Envoient du lourd à la batterie

A chaque marche, ajoutez la lettre proposée à gauche et trouvez le mot répondant à la question